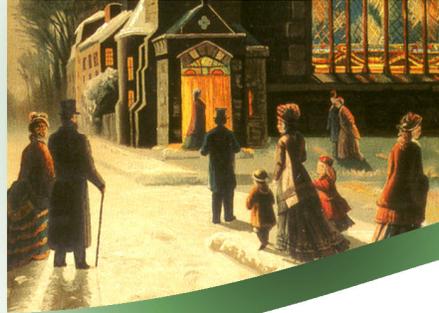




« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 7, n° 11, décembre 2018

Mot du président

Je ne vais pas faire ici le bilan de l'année 2018, ce qu'il convient de réserver au prochain rapport annuel et à sa présentation pour l'assemblée annuelle 2019. Je me permettrai seulement de souligner que *Les Nouvelles de Chez nous* paraissent ce mois-ci pour la onzième fois en 2018. Sans être parfait, le dernier numéro, celui de novembre, nous a d'ailleurs attiré des commentaires élogieux, ce qui nous donne des idées pour l'avenir. Il y a trop souvent des textes intéressants qui passent inaperçus parce que publiés dans le bulletin d'une association ou d'une société historique qui ne s'adresse qu'à un nombre restreint de membres. Nous aimerions à l'occasion tenter de donner une deuxième vie à de tels documents ou simplement leur assurer une meilleure diffusion par notre bulletin électronique.

En écrivant ce texte, je ne peux cependant m'empêcher de penser au chemin parcouru depuis mon entrée au conseil d'administration de la Fédération en 2013, presque six années complètes déjà. Ces six années ont pu paraître chaotiques à plusieurs, la Fédération étant secouée à chacune d'elle par une petite tempête qu'il a fallu traverser à chaque fois, notamment deux relocalisations, des changements à notre personnel et même,

depuis deux ans, un fonctionnement complètement nouveau, sans personnel. Ceci dit, nous sommes un peu obligés d'apprendre et d'innover, mais le bateau flotte et il le fait même de mieux en mieux.

Je vais par conséquent terminer en avril 2019 ma sixième année au sein du conseil d'administration, une période qui a filé rapidement, sans que je ne pense trop au temps qui passe. Il m'a quand même fallu du temps pour comprendre l'environnement dans lequel je m'étais engagé. Les trois premières années, le poste de secrétaire m'a offert un excellent observatoire pour le faire et suivre les efforts de ceux qui m'ont précédé à la présidence, Lucie Moisan et Claude Trudel. J'étais donc quelque peu préparé à prendre ensuite la vice-présidence, puis la présidence. Je pensais même que les plus gros problèmes étaient derrière nous et que j'aurais un moins grand défi comme président. Je me suis peut-être un peu trompé là-dessus...

Ceci dit, je devrais normalement quitter le conseil d'administration après six ans, comme le prévoyait nos règlements jusqu'à l'an passé et comme l'ont fait mes prédécesseurs. Nous avons cependant intégré l'an passé à ces règlements une exception qui stipule que, nonobs-



tant ce qui est prévu au règlement, *l'assemblée générale peut choisir de maintenir un dirigeant à son poste, y compris le secrétaire ou le trésorier, à l'expiration de son mandat, même s'il s'agit de son troisième. Il demeure membre du conseil d'administration pour la durée de cette fonction.* La porte reste donc en principe ouverte, en ce qui me concerne, même s'il est toujours préférable de favoriser un peu de renouvellement au conseil d'administration.

S'il y a un problème, c'est peut-être que les deux dernières années représentaient un délai trop court pour compléter le virage que nous avons entrepris à la Fédération; en ce qui me concerne, les quatre années précé-

dentes n'ont pas été de trop pour me faire une tête. En même temps, cela me fait drôle de l'affirmer parce que je ne peux oublier que huit ans, ce fut jadis pour moi une éternité. Lorsque j'ai commencé mon cours classique, en 1964, celui-ci durait en effet huit ans. Je n'en avais que douze; cela ressemblait bel et bien pour moi à l'éternité. Comme quoi tout est relatif!

Permettez-moi là-dessus de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne année 2019...et longue vie à nos associations de familles.

Michel Bérubé
Président



Recette traditionnelle des fêtes au Québec

Tourtière du lac St-Jean

Étapes de préparation - Préparation : 30 min > Cuisson : 6 h > Prêt en : 6 h 30 min

1. Rincer le bœuf et le porc, essorer et couper en petits cubes. Hacher l'oignon. Combiner le porc, le bœuf et l'oignon, le sel et le poivre, couvrir et laisser les goûts se mélanger au réfrigérateur pendant toute une nuit. **IMPORTANT : NE PAS SAUTER CETTE ÉTAPE!**
2. Le lendemain matin, couper les patates en petits cubes et ajouter au mélange de viande; réserver.
3. Utiliser un plat de cuisson assez grand pour contenir tout le mélange de viande. Ne pas utiliser une assiette à tarte.
4. Étendre la première abaisse au fond du plat de cuisson, garnir du mélange de viande. Ajouter assez de bouillon de bœuf pour couvrir complètement la viande. Étendre la deuxième abaisse par-dessus, sceller les bords et faire 2-3 petites fentes sur le dessus du pâté. Badigeonner le dessus du pâté avec le blanc d'œuf.

Ingrédients (pour 8 personnes)

- 1.5 lb de bœuf (coupe au choix, préférablement maigre)
 - 1.5 lb de longe de porc
 - 1 oignon moyen
 - 1 c. à thé de sel
 - 1 c. à thé de poivre
 - 4 grosses patates
 - bouillon de bœuf, selon besoin
 - 2 abaisses de pâte non cuites
 - 1 blanc d'œuf
5. Cuire au four à 400°F (200°C), jusqu'à ce que le pâté soit doré. Couvrir le dessus du pâté de papier d'aluminium, diminuer à 275°F (140°C) et laisser terminer la cuisson doucement, pendant 5-6 heures.
 6. Déguster avec du ketchup et une salade en accompagnement.

Bon appétit!





Mon cheminement avec les tests d'ADN (2^e partie)

Au dernier numéro, je vous décrivais mes premières démarches en rapport avec la génétique génétique, à partir de 2008-2009, et les questions pour lesquelles j'espérais trouver une réponse, autant en ce qui a trait à mon patronyme qu'aux implications de mon lien avec la Normandie. En 2010, je franchissais un nouveau pas alors que FTDNA offrait un test portant sur notre polymorphisme profond surnommé « Deep Clad », lequel n'est malheureusement plus disponible. Ce test permettait un classement par groupes de population identifiés en fonction de l'ADN-Y. J'ai passé ce test en même temps qu'un autre Bérubé qui descend de l'aîné de notre ancêtre commun, alors que je descends du cadet, question de comparer nos résultats respectifs.

Nous avons tous les deux appris que certaines micro-mutations (SNPs¹ en anglais) permettaient de nous classer dans l'haplogroupe R-U198² qui était alors surnommé par certains *groupe anglo-saxon*, même s'il était également présent aux Pays-Bas et dans le Nord de l'Allemagne, mais pas autant qu'en Angleterre où il représentait plus ou moins 2% des hommes alors testés. Fait tout aussi significatif, nous étions les seuls U198 parmi tous les francophones testés en Amérique du Nord et en Europe. Depuis, il n'y a eu en Europe qu'un autre francophone qui a été classé dans le même groupe, justement un habitant de la Normandie. Ses résultats étant par contre différents, il semble que notre ancêtre commun soit vieux de plusieurs milliers d'années. Il n'y en a eu aucun autre en Amérique, malgré la très grande multiplication des personnes se soumettant à ces tests, exception faite de deux Américains adoptés à leur naissance dont le père biologique s'est finalement révélé être un Bérubé.

Cela paraissait écarter la possibilité d'une quelconque origine « viking », les U198 étant plutôt rares, même très rares, en Norvège ou en Suède. Mais, ce n'était pas parfaitement clair parce qu'une étude réalisée quelques années plus tôt, pour le compte de la BBC, avait déjà soulevé un problème sur cette question. Elle avait en effet conclu qu'il ne semblait y avoir que très peu de traces des Scandinaves dans l'ADN des habitants du nord de l'Angleterre, malgré leur forte présence au Moyen Âge³ et les nombreuses traces de leur passage dans les noms de lieux. Là-dessus, un historien du XIX^e siècle avait déjà avancé une explication selon laquelle les nombreux Danois présents en Angleterre à l'époque n'étaient pas vraiment des Scandinaves. Comme ils provenaient surtout du Jutland, cette grande péninsule séparant la mer du Nord et la mer Baltique, il s'agissait selon lui de Germains de la Mer du Nord provenant du même bassin de population que les Anglo-Saxons. On pourrait d'ailleurs décrire cela aujourd'hui comme le même bassin génétique de population.



Par Michel Bérubé
Président, FAFQ

Sur la question de notre nom de famille, notre classement comme U198 semblait clairement confirmer son origine en Angleterre, mais soulevait aussi un doute. Nous avons pensé jusque-là que le patronyme découlait de la forme Beruby donnée à certains lieux se situant au nord de l'Angleterre au Moyen Âge, tous au Danelag, la région qui était soumise à la loi des Danois. En reculant dans le temps, cette forme avait été précédée par d'autres épellations, comme Berheby⁴, laquelle avait remplacé Bergheby ou Berchebi qui paraît correspondre au XII^e siècle au nom scandinave ancien de Bergaby(r).

¹ Pour *Single Nuclear Polymorphism*

² Un sous-groupe du R-U106 qui est associé aux anciennes tribus d'origine germanique. Ce R-U106 appartient lui-même à l'haplogroupe des R1b qui comprend également les gens d'origine celte.

³ Une enquête menée plus récemment dans le Cotentin par un chercheur de l'Université de Leicester, à partir de l'ADN d'une centaine de personnes, en est arrivé au même constat pour ce coin pourtant réputé très scandinave de la Normandie. Écrivant sur les Vikings au XIX^e siècle, Georges-Bernard Depping signalait déjà, en se référant à d'anciennes chroniques saxonnes, que les hommes du nord venus conquérir la Normandie étaient pour beaucoup originaires de *Nordalbingie*, un territoire situé au nord d'Hambourg et du fleuve Elbe et qui fait aujourd'hui partie de l'Allemagne.

⁴ Il y a au moins trois endroits au nom de Bergheby qui apparaissent dans le *Domesday Book* de 1086, un recensement des biens et des personnes réalisé en Angleterre sur ordre de Guillaume Le Conquérant. Le nom de ces mêmes lieux a évolué en Beruby avant de devenir Barrowby, Borrowby ou Barby avec l'anglais moderne résultant de la fusion du français normand et des dialectes du Moyen âge.



Mais ce nom avait un équivalent saxon ayant le même sens, soit Berughby(r), également identifié comme étant à l'origine du nom de famille Burby que portait notamment l'éditeur de Shakespeare, de son petit nom Cuthbert.

Comme notre appartenance au R-U198 pouvait à première vue faire pencher la balance en faveur d'une lointaine origine anglo-saxonne de notre patronyme, la question n'était pas pour autant réglée. Les nombreuses traces anciennes du nom Beruby dans les archives d'Angleterre correspondent en effet à des Anglo-Normands, donc à des francophones qui vivaient dans ce royaume du XII^e au XIV^e siècle, plutôt qu'à des Anglo-Saxons. Notre 1^{er} ancêtre Beruby pouvait donc être un Normand arrivé en Angleterre avec l'invasion normande de 1066 ou par la suite; rappelons qu'il a existé jusqu'en 1204 un Royaume anglo-normand, lequel a surtout été gouverné à partir de Rouen ou de Bordeaux. Nous avons d'ailleurs appris depuis peu que la plus vieille trace du nom Berube dans un registre de baptêmes, celle de Sibella, fille de Richard Berube, est appa-

ruée au Yorkshire dans la paroisse St. John the Baptist d'Halifax, en 1540, près de Leeds, deux ans avant une inscription dans un registre de mariages à Limésy, en Normandie.

Au-delà d'un certain mystère qui persistait, il y avait quand même là une 1^{re} conclusion à tirer de notre expérience. Si les données d'ordre génétique peuvent nous permettre de mieux comprendre certains chapitres de notre histoire familiale, elles ne règlent pas tout du premier coup. Il apparaît important de ne pas interpréter ces données sans prendre en considération les lieux en cause, leur histoire, y compris au plan régional, et l'évolution des langues comme celle des noms de familles. Ces aspects peuvent s'éclairer les uns les autres, mais aussi nous mêler lorsqu'ils sont pris trop isolément. En ce qui nous concerne, il a fallu poursuivre notre quête plus avant pour mieux comprendre d'où nos ancêtres mâles sont réellement venus.

À SUIVRE

Rassemblements 2019

25^e des familles Normand

L'Association des familles Normand d'Amérique tiendra son prochain rassemblement qui soulignera son 25^e anniversaire à l'hôtel Travelodge de Québec les 28, 29 et 30 juin 2019. Détails à venir.

* * * * *

Rassemblement des familles Bérubé

La prochaine rencontre des Bérubé aura lieu le 7 septembre 2019 au Domaine Joly-De Lotbinière. Détails à venir.

* * * * *

28^e rassemblement des familles Perron

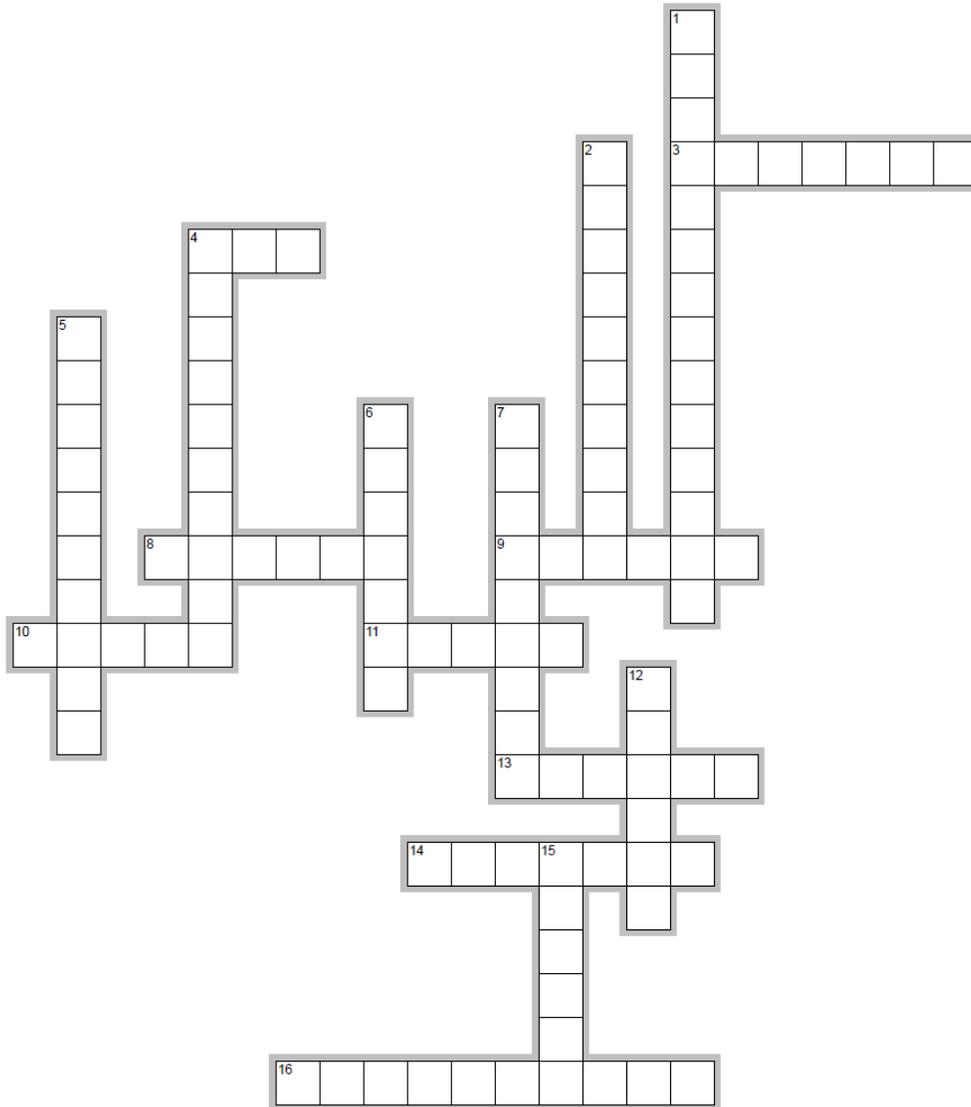
Le 28^e rassemblement de l'Association des familles Perron aura lieu les 10 et 11 août 2019 à l'hôtel Four Points by Sheraton au 35, rue Laurier, Gatineau, QC. Pour plus de détails, visiter le site de l'AFPA au www.famillesperron.org





Mots faciles... pas si facile que ça

Les réponses dans le prochain numéro...
Pas le droit d'aller voir sur Internet...c'est de la triche!



Horizontal

3. Célèbre colonel américain qui n'a jamais été dans l'armée...
4. Longtemps connu pour être l'homme le plus fort du monde.
8. La première personne au Québec à faire des recettes avec un micro-onde.
9. Ancienne première ministre du Québec.
10. Chien de Tintin.
11. Véritable nom de famille de Martine St-Clair.
13. Narrateur du court métrage *L'homme qui plantait des arbres*.
14. Journaliste aux faits divers, a travaillé longtemps pour Allô Police, 10-4.
16. Napoléon a dit de lui qu'il était de la ... dans un bas de soie.

Vertical

1. Légende québécoise impliquant une bande de bûcherons voulant fêter la St-Sylvestre et le diable.
2. Créateur du Ski-doo.
4. Président français, père de la police scientifique, connue sous le nom *Brigade du tigre*.
5. Descripteur, membre du Temple de la renommée du hockey et grand défenseur de la langue française.
6. Président d'un pays, même nom qu'un plat de cuisine rapide québécois.
7. Une bière brune porte son nom. A fonder une ville du Québec.
12. Artiste comme son père, elle voulait faire du cinéma à Londres.
15. Dernier marqueur de 50 buts avec le Canadien.



Jacques Cartier et son premier hiver au Canada

Lorsque j'étais à l'école primaire, Jacques Cartier était un héros plus grand que nature. La bonne vieille école traditionnelle de l'époque nous présentait les premiers explorateurs européens comme des demi-dieux grecs. (J'exagère à peine) Toutefois en 2018, il serait assez difficile de trouver quelqu'un pour les présenter de cette façon. Nombreux furent les historiens durant les trois dernières décennies à avoir corrigé le tir, surtout dans l'histoire de Jacques Cartier. Pour notre plus grand bien d'ailleurs. Voici un texte de 1979 paru dans *Nos Racines*, numéro 3, sous le titre *La grosse maladie*.

Yves Boisvert

Ignorant jusqu'à l'existence de l'hiver canadien, Jacques Cartier met une certaine fierté à dénigrer les Iroquois qui prédisent l'arrivée prochaine d'une saison de froid, de neige et de glace. N'est-on pas en septembre où alternent jours chauds et jours frais et, pourquoi imaginer un hiver plus rigoureux que les plus rigoureux hivers français? Fort de cette conviction, Jacques Cartier fait savoir aux trois Amérindiens qui lui avaient prédit les rigueurs de l'hiver et même la mort de son équipage s'il tentait d'aller jusqu'à Hochelaga (Montréal), que leur porte-parole, Cudouagny, n'est qu'un sot.

Décembre venu, le capitaine et ses hommes sont forcés de constater qu'en effet, l'hiver est semblable à une prison. Et si ce n'était que cela! La maladie, la grosse maladie, s'attaque aux Français :

« Au mois de décembre (...) commença la maladie autour de nous, d'une merveilleuse sorte et la plus inconnue; car les uns perdaient la soutenance et leur devenaient les jambes grosses et enflées, et les nerfs retirés et noircis comme charbon, et à aucuns toutes semées de gouttes de sang comme pourpre; puis montait ladite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras et au col. Et à tous venait la bouche si infecte et pourrie par les gencives, que toute la chair en tombait, jusqu'à la racine des dents, lesquelles tombaient presque toutes. »

À la mi-février, des cent dix hommes répartis sur les trois navires, il n'en reste pas dix capables de se mouvoir. Cartier ordonne des prières et promet un pèlerinage si la maladie cesse de progresser. Peu après, un jeune homme, Philippe de Rougemont, étant décédé, Cartier ordonne de l'ouvrir dans l'espoir de découvrir la cause du mal ou un moyen de s'en préserver.

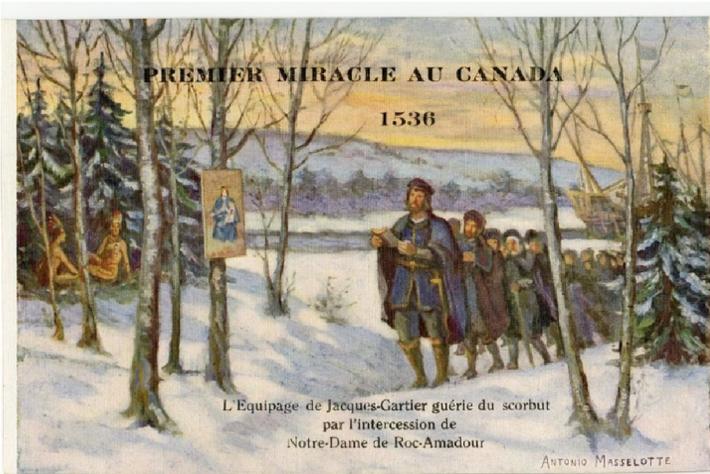


Portrait de Jacques Cartier par Théophile Hamel, 1844, d'après un portrait aujourd'hui disparu produit en 1839 par François Riss (1804-1886). On ignore cependant son vrai visage.

« Fut trouvé qu'il avait le cœur tout blanc et flétri, environné de plus d'un pot d'eau, rousse comme datte; le foie beau, mais avait le poumon tout noirci et mortifié; et s'était retiré tout son sang au-dessus du cœur une grande abondance de sang noir et infect. »

En tout, Cartier perdit vingt-cinq hommes qu'on ne put inhumer autrement qu'en les enfouissant sous la neige. De plus, il lui fallait veiller à ce que les Amérindiens ignorent le plus longtemps possible la faiblesse des Européens.

« Pour couvrir ladite maladie, lorsqu'ils venaient près de notre fort, notre capitaine, que Dieu a toujours préservé debout, sortait au-devant d'eux, avec deux ou trois hommes, tant sains que malades, lesquels il faisait sortir après lui. Et lorsqu'il les voyait hors du parc, faisait semblant les vouloir battre, en criant et leur jetant bâtons après eux, les envoyant à bord, montrant par signes (...) qu'il faisait besoin tous ses gens dedans les navires. »



Collection numérique BANQ.

Puis vint le miracle. Cartier avait vu l'interprète Domagaya, atteint du mal qui lui avait fait perdre quelques dents et affecté les membres. Dix ou douze jours plus tard, Cartier revoit l'interprète parfaitement guéri :

« Le capitaine, voyant ledit Domagaya sain et délibéré, fut joyeux, espérant par lui savoir comme il s'était guéri, afin de donner aide et secours à ses gens. Et lorsqu'ils furent arrivés près le fort, le capitaine lui demanda comme il s'était guéri de sa maladie. Lequel Domagaya répondit que, avec le jus des feuilles d'un arbre et le marc, il s'était guéri et que c'était le singulier (le seul) remède pour maladie. Lors le capitaine lui demanda s'il y en avait point là entour

et qu'il lui en montrât, pour guérir son serviteur, qui avait pris ladite maladie audit Canada, durant qu'il demeurait en la maison du seigneur Donnacona. »

Cartier, comme ses contemporains et les voyageurs des siècles suivants, ignore que la cause du scorbut est l'absence de la vitamine C. Pour cette raison, il est persuadé que ses hommes sont victimes d'une épidémie que le contact avec les hommes de Stadaconé aurait provoquée.

Méfiant, Cartier refuse de laisser savoir à Domagaya combien d'hommes peuvent être malades. Il se fait conduire par des femmes près d'un arbre appelé Annedda¹ dont l'écorce et les feuilles, pilées et bouillies, se révèlent être merveilleusement efficaces. Deux braves ayant résisté à la méfiance et au dégoût se retrouvent sains et guéris après en avoir bu deux ou trois fois... Il n'en fallait pas davantage pour populariser l'infusion qui mit un terme aux attaques du scorbut et de quelques maux divers. Ce qui fit dire à Cartier :

« Si tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été, avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'en eussent pas tant fait en un an que ledit arbre a fait en huit jours. »

¹ Une étude du chercheur québécois Jacques Rousseau a démontré que Annedda et le cèdre blanc sont une seule et même chose.

Veillez noter que pendant les Fêtes, les bureaux de la FAFQ seront ouverts comme à l'habitude les vendredis de 12 h à 14 h.



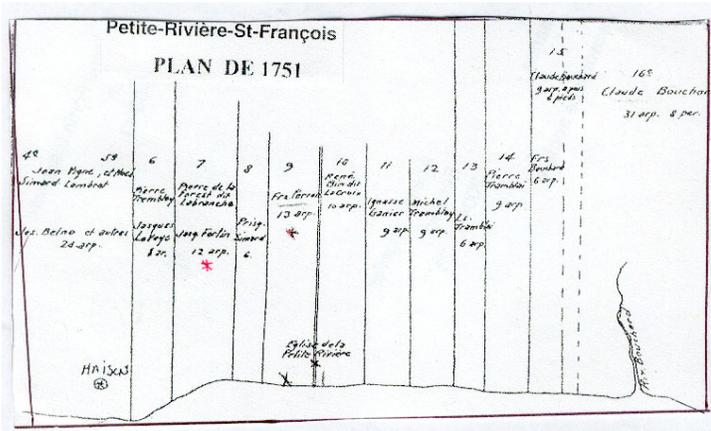
Joyeux temps des Fêtes à tous!





Établissement des fils de Julien Fortin

La contribution de la famille Fortin au développement de la Nouvelle-France commence vers 1650 avec l'arrivée en sol canadien de Julien Fortin. Julien étant déjà bien connu des familles Fortin, résumons ce qui a constitué son patrimoine et ce qu'il a légué à sa famille, après sa mort survenue aux alentours de 1689-90. A son arrivée au pays Julien a 29 ans et est célibataire. C'est un homme ambitieux qui possède déjà un certain pécule et qui a bien l'intention de faire fructifier ses avoirs. Aussi, il multiplie les transactions, il vend, il achète et se montre un homme d'affaires averti. Il est généreux pour sa paroisse et pour ses concitoyens moins fortunés que lui.



Cadastre : Petite-Rivière-St-François, Charlevoix

En 1657, Charles de Charny cède à Julien Fortin pour 700 livres, sa part dans la Seigneurie de Beaupré et de l'Île d'Orléans. Il devient par cette transaction propriétaire de la 8^e partie de cette Seigneurie. Julien habitait Cap-Tourmente depuis 1654 sur une concession de six arpents que Pierre Voyer, gouverneur de la Nouvelle-France et procureur de la Côte de Beaupré lui concéda définitivement en 1659. Il avait aussi une terre de 2 arpents et 2 perches par 1 ½ lieue de profondeur, à Château-Richer qu'il revend plus tard à son beau-frère, Nicolas Gamache.

En 1662, Mgr de Laval s'apprête à racheter les parts des copropriétaires de la seigneurie de Beaupré. Les actionnaires de la compagnie avaient développé des domaines

qui étaient parmi les plus beaux et les mieux établis du pays. Comme tous les autres, Julien vend ses parts pour la rondelette somme de 750 livres tournois. Une quittance est signée le 18 mars 1667. Julien conservera la concession qu'il exploite à Petit-Cap où il vivra le reste de ses jours et qui constituera toujours une enclave dans les domaines du Séminaire de Québec. Cette terre est demeurée la propriété des héritiers Fortin jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Julien avait épousé Geneviève Gamache en 1652. Elle lui donnera douze enfants, 8 fils et 4 filles. Huit de ses enfants lui donneront 70 petits-enfants. Après la mort de Julien, le domaine continuera d'être exploité par sa veuve et par son 4^e fils, Joseph. Afin de ne pas morceler le domaine familial, les autres fils de Julien vendront leurs droits dans la succession de leur père et celle future de leur mère. Joseph sera donc l'administrateur et l'héritier de la terre de son père à Petit Cap et le seul dont les descendants resteront fixés à St-Joachim. Le fils de Joseph, Julien sera fermier à la Grande-Ferme et ses descendants sur six générations vont se succéder à sa direction. En 1703, Joseph est emporté par l'épidémie de petite vérole de 1702-1703. (source : Jean Provencher, « La chronologies du Québec, Boréal »). Il avait 39 ans. Sa femme Agnès Cloutier héritera des biens de la Communauté. Selon l'inventaire des biens, il semble que Joseph était moins fortuné que son père. Il avait cependant à cette date, 20 arpents de terre cultivables ce qui est pour l'époque assez considérable. Sa veuve se remaria à Paul Cartier qui se montra un bon père pour les enfants Fortin. Le 6 février 1747 les biens de la famille étaient vendus à l'encan. Quant à Geneviève, elle ira finir ses jours sur la Côte du Sud, probablement chez sa fille Barbe où elle est décédée à un âge vénérable. Elle avait donné de son vivant l'héritage légué par son mari.

Les terres déjà concédées à Baie-St-Paul l'ont été elles aussi par mode seigneurial. Ces terres faisant partie de la seigneurie de Beaupré qui s'étendait de la rivière Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre avaient été concédées à Antoine Cheffault de la Renaudière, de la Compagnie des Cent Associés en 1636. A partir de 1668, les Messieurs du Séminaire en seront les seuls



propriétaires jusqu'en 1854, année de l'abolition de la terre seigneuriale. Cette seigneurie englobait aussi le territoire de Petite-Rivière-St-François. Au milieu du XVIIe siècle, le Séminaire va commencer à concéder des terres dans la région de Charlevoix. C'est alors que Jacques Fortin, fils de Julien, obtient en 1680 une concession de 12 arpents par une lieue et demie de profondeur à Petite-Rivière-St-François. Le 21 juin 1694, le Séminaire accorde un autre arpent à Jacques Fortin du côté sud-ouest de sa concession et il en fera don à la paroisse d'un terrain, d'un arpent de large sur toute la profondeur, pour la construction d'une église. Quelques années plus tôt, en 1685, Pierre Laforest dit Labranche vendra une terre de 12 arpents à Jacques Fortin dans le rang de La Mare à Baie-St-Paul. A cette date Jacques a environ 24 ans et est célibataire. Il se mariera le 11 juin 1689 avec Catherine Biville, union de laquelle naîtront 6 filles et 5 fils. Quatre des fils continueront de perpétuer le nom de leur père et lui donneront une nombreuse descendance. Le 27 octobre 1729, Jacques fait don de 3 arpents de terre à Jean-François Ferron, marié à sa fille M. Geneviève. Cette terre avoisinait les terres de la fabrique au nord-est et celles du donateur au nord-ouest. Au terrier de 1733, François Ferron est dit propriétaire de la terre de son beau-père Jacques Fortin. Jacques est décédé en 1730. En 1736, le Séminaire concède ce qui reste des terres disponibles à Baie-St-Paul, dans la seigneurie du Gouffre. François Fortin, fils de Jacques aura sa concession à la Côte de la Mare à la Truite et une autre dans la Côte St-Lazare. Son frère Jacques a aussi une concession au même endroit et à la même époque. La famille de Jacques Fortin est donc bien implantée dans la région de Charlevoix.

Côte du Sud

Quittons la Côte-de-Beaupré pour voir comment évolue la Côte du Sud au moment où trois autres fils de Julien Fortin projettent de s'y établir. Dans la moitié du XVIIe siècle, la Côte désigne la première rangée de lots et habitations en bordure du fleuve. Le territoire de la Côte-du-Sud s'étendant de Beaumont à Rivière-du-Loup, comprenait 12 fiefs et seigneuries et représentait 42 lieues de pays.

Trois des fils de Julien, Eustache, Pierre et Charles sont intéressés à explorer ce territoire. Au moment de leur arrivée sur la Côte du Sud, le territoire était déjà décou-

pé en fiefs et seigneuries mais ce n'est qu'après la création du diocèse de Québec en 1671 que commencera l'érection canonique des paroisses. Arrêtons-nous d'abord à Cap-St-Ignace, où viennent d'arriver les frères Fortin le 13 octobre 1679. Eustache vient prendre possession de la concession que lui accorde son oncle Nicolas Gamache, beau-frère de Julien Fortin. Cette concession de 13 arpents par une lieue de profondeur à prendre à l'est de la ligne qui sépare la seigneurie Gamache de celle de Louis Gagné dite seigneurie de Lafrenaye. A noter que Cap-St-Ignace à cette époque a la particularité de regrouper cinq seigneuries. La route du Petit Cap constitue la ligne de séparation entre la seigneurie Gamache à l'ouest et la seigneurie Vincelotte à l'est de la route.

Nicolas Gamache avait obtenu une concession de 21 arpents de l'Intendant Talon, le 3 juillet 1672. Il agrandit son patrimoine et s'active à son développement si bien que Mgr de Laval l'érige en paroisse sous le nom de Cap-St-Ignace le 3 novembre 1683. En 1686, la région de Cap-St-Ignace était la plus peuplée de la Côte du Sud. Eustache est donc en possession de la moitié de la seigneurie Gamache. Il est encore célibataire. Ce n'est que le 25 mai 1693 qu'il prend épouse en la personne de Louise Cloutier, fille de René Cloutier et Marie Leblanc. 5 filles et 6 fils sont nés de cette union. Les filles se marient à Cap-St-Ignace et les fils sont demeurés sur le bien paternel. Ils ont laissé une nombreuse descendance à Cap-St-Ignace. Par ses fils Eustache perpétuera largement le nom Fortin dans la région. Eustache est décédé à Cap-St-Ignace. Les registres de la paroisse à son décès lui donnent 80 ans et notent qu'il a reçu les sacrements et fait une mort édifiante.

Eustache était un excellent menuisier-charpentier. Il fut le charpentier de l'église de bois construite à l'Islet en 1721. Le curé Morel de Rivière-Ouelle le réquisitionne aussi lors de la construction de la première chapelle de l'endroit. Il aurait aussi participé à la construction de l'église de Cap-St-Ignace. Comme son père il se montre généreux pour sa paroisse. En 1714, il est qualifié de lieutenant de la Côte du Sud et en 1721, il est appelé major de milice depuis La Durantaye jusqu'à Kamouraska. Contrairement à ses frères, Eustache savait lire et écrire. Eustache était par sa femme, apparenté à Noël Leblanc, marié à Félicité Picard en 1686. Noël Leblanc



était Seigneur de Bellechasse. Il était aussi le beau-frère de Jean-Baptiste et Guillaume Cloutier et de par sa sœur M.-Anne, le beau-frère de Jean Picard.

Pour sa part, Pierre obtient en 1690 une concession de 5 arpents par 1 lieue de profondeur, jusqu'au fleuve, à l'extrémité ouest de la seigneurie de Port-Joli, non loin de la rivière des Trois-Saumons. Cependant, il ne semble pas s'être installé à l'Islet dès cette date puisque, dans la célèbre querelle qui a opposé le seigneur Gamache au seigneur Vincelotte pour la construction de l'église sur leur territoire respectif, Pierre participe à la controverse. Il doit même payer une amende de 250 livres pour avoir participé à des inhumations dans le cimetière interdit de la seigneurie Gamache. Mgr St-Vallier ayant tranché en faveur de Vincelotte, cette saga aura duré vingt cinq ans. Des chicanes de clochers comme il y en a eu d'autres au cours des années.

Le 4 juillet 1697, Pierre épouse Gertrude Hudon à Rivière-Ouelle. Elle lui donnera 13 enfants, dont six fils. Ce qui est bien assez pour se donner une descendance honorable. La famille réside à l'Islet et en 1700, Pierre a son banc dans la chapelle nouvellement construite. Pierre, le dernier vivant des enfants de Julien est décédé le 4 janvier 1756 à l'âge de 87 ans. Il était né à Château-Richer le 21 mai 1669. Sa petite-fille, Marguerite (fille de son fils Pierre) se marie à Étienne Allaire, et sera l'ancêtre de Luc Letelier St-Just (lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de 1876 à 1879). Marie, la fille de son fils Joseph a épousé le petit-fils du chevalier de La Durantaye. Et sa fille Marie-Joséphé avait comme beau-père, Pierre Bernier, seigneur de la Pointe-aux-foins, premier nom de Montmagny.

Pour ce qui est de Charles, né vers 1656, il se marie lui aussi à Château-Richer, le 10 novembre 1681 avec Xainte Cloutier, fille de Jean et Marie Martin et petite-fille d'Abraham Martin, propriétaire des célèbres Plaines d'Abraham où eut lieu le siège de Québec en 1759. Il prend possession en 1682 d'une concession de 8 arpents par une lieue de profondeur jusqu'au fleuve, voisine de celle de son frère Pierre. Charles est sans doute occupé au défrichement et à la construction de sa maison. Ce ne serait qu'aux environs de 1692 que Charles aurait pris résidence à l'Islet avec sa famille. Deux de

ses enfants sont baptisés à Cap-St-Ignace durant la période de 1692-1697. Ceci ne prouve pas que la famille soit à Cap-St-Ignace plutôt qu'à l'Islet, qui n'aura sa chapelle qu'en 1700. Les registres étant probablement à Cap-St-Ignace. Charles et Xainte Cloutier s'entoureront d'une belle famille de neuf enfants.

En 1709, Charles va demander et obtenir une concession de 2 arpents par 40 pour son fils Charles, à l'ouest de la sienne et voisine de Pierre Lessard, son beau-frère. Du même coup, il obtient une concession pour son fils Julien plus haut à l'ouest, entre François Guyon et Jean-François Thibault. Cette terre de 7 arpents par 42 sur la montée Thibault s'est transmise de génération en génération jusqu'en 1990. Jean-Louis Fortin fils de Napoléon et petit-fils d'Alfred en sera le dernier propriétaire. Sept générations de Fortin se seront transmis le bien paternel. En 1909, cette famille a été honorée par les autorités civiles et religieuses de Québec, lors du Tri-centenaire de Québec. Le comité des anciennes familles voulait à cette occasion honorer pour leur fidélité au patrimoine ancestral les familles portant le patronyme de leur ancêtre et qui occupaient la terre depuis plus de 200 ans sans interruption.

La terre de Julien et celles de Charles père et fils faisaient partie de la seigneurie Bonsecours-l'Islet où se trouvait le fief Lessard qui sera plus tard érigé en paroisse sous le nom de St-Cyrille, la 4^e paroisse plus ancienne et des plus peuplées du comté de l'Islet. En 1871 elle comptait 2000 habitants. La seigneurie voisine, celle du Port-Joli, baignée par les rivières des Tortues, des Trois-Saumons et du Port-Joli comprenait tout le territoire des futures paroisses de St-Jean-Port-Joli et St-Aubert où beaucoup des descendants de Charles et de Pierre s'y implanteront et bien au-delà au fil des années. Les nombreux descendants des fils Fortin étendront leurs racines dans toutes les régions du Québec et même au-delà des frontières de la province. On en retrouve notamment dans l'Ouest-Canadien, l'Ontario et les États-Unis.

Tiré de : Hélène Fortin, Le Fortinfo, juin 2012



Le test de la baignoire

Pendant une visite dans un asile d'aliénés, un visiteur demande au directeur : « Comment décidez-vous si un patient doit être interné ou non ? »



« Bien, dit le directeur, nous emplissons une baignoire, ensuite nous offrons au patient une cuiller à thé, une tasse à thé et un seau et nous lui demandons de vider la baignoire. »

« Oh, je comprends, dit le visiteur. Une personne normale choisira plutôt le seau parce qu'il est plus gros que la cuiller et la tasse à thé.

— Non, dit le directeur, une personne normale retirerait plutôt le bouchon. Désirez-vous un lit près de la fenêtre ? »

Tiré de : La Malenfandière, juin 2009

Voyage en France Retour au pays des Ancêtres du 17 mai au 01 juin 2019

Pour tous les descendants Gagnon et/ou Belzile, leur parenté et amis. L'itinéraire et les coûts demeurent sensiblement identiques à ceux de septembre 2018

**C'est un voyage à ne pas manquer!
Parlez-en à vos parents et amis.**

Ceux et celles que ce voyage intéresse sont priés de communiquer avec moi, *Jean-Paul Gagnon*, au 894 rue St-Georges, app. 314, Saint-Lambert (Québec) J4P 3H7. Téléphones : 450-671-6390 ou 819-864-9812, gagnonip@hotmail.com





Jour de Noël en 1647 en Nouvelle-France

D'après M. A.D. De Celles, membre de la Société Royale du Canada, texte publié dans la revue La Canadienne en janvier 1920.

... Plaçons le curieux et amusant tableau du jour de l'An à Québec aux premiers temps de la colonie. Nous le trouvons dans le "Journal des Jésuites" où l'un des Pères de cette compagnie consignait les faits divers du jour, même les plus insignifiants. On comprend que dans le grand isolement où se trouvaient les premiers colons réunis à Québec, les moindres événements prenaient de l'importance. En lisant maints passages du Journal, on a l'impression que l'on se trouve en face du premier essai de reportage canadien.

Donc, nous voici au premier de l'an 1647. Voyons comment les autorités civiles et religieuses font échange de civilités et d'étrennes.

- Le 1^{er} janvier je fus au deuxième coup de la messe saluer M. le gouverneur.
- Les Hospitalières envoyèrent une lettre par M. de St Sauveur et deux boîtes d'écorces de citron par un homme.
- Les Ursulines, une lettre, un barillet de pruneaux, un chapelet et une image en papier, savoir, un Crucifix, un grand volume.
- On nous envoya: M. le gouverneur, quatre chapons, deux outardes, huit pigeonneaux ; d'autres volailles, environ 10 à 12. On dit à Vêpres, les litanies du Nom de Jésus.
- Le 2, nous donnâmes à dîner à M. île St Sauveur, M. le Prieur et M. Nicolet.
- On envoya à Sillery une outarde et quatre chapons. Je donnai aux Hospitalières un livre du P. Bonnefons.
- Aux Ursulines, un tableau de St. Joseph.
- Sept ou huit paires de souliers sauvages à nos garçons.
- À Pierre, un chapelet d'Albâtre.
- À M. de St Sauveur. l'Évangile du P. de Montreuil, un pain de bougie et un canif.
- À M. le Prieur, un pain de bougie.
- À M. Nicolet un petit pain de bougie.
- À St Martin, un pain de bougie, un livre spirituel; *savoir* (?) l'Exercice du Chrétien, et un couteau a manche d'argent.
- À M. Boutonville, Secrétaire de M. le Gouverneur, un chapelet musqué avec un Agnus Dei.
- À M. de Champigny, musicien, un beau chapelet avec

médaille et reliquaire.

Le premier de l'an 1649 ressemble à celui de 1647. La première entrée du jour nous révèle que, en ces temps éloignés, il y avait déjà des amis de la dive bouteille à Trois-Rivières.

- Le 1^{er} jour fut apportée la nouvelle des Trois-Rivières, de la suffocation en prison, de trois soldats, par la fumée de charbon et d'eau de vie; c'étaient des ivrognes, blasphémateurs et mutins.
- M. le Gouverneur envoya, le matin, son sommelier, apporter deux bouteilles de vin d'Espagne, un coq d'Inde, et un Agnus Dei.
- Autant au Père Vimont et le double de vin d'Espagne au P. le Jeune.
- Les Hospitalières nous envoyèrent un baril de vin d'Espagne et deux chapons.
- Les Ursulines, rien; mais leur ayant envoyé un couple de bouquets de fleuri aussi bien qu'aux Hospitalières, elles envoyèrent le soir un chapelet avec une médaille en reliquaire.
- Sur la fin de l'année et au commencement de la nouvelle, le froid fut excessif.

L'année suivante, mêmes étrennes avec quelques variantes:

- Je donnai un petit livre à Mademoiselle la gouvernante et une croix de relique a M. le gouverneur et un Gerson (Imitation de Jésus-Christ), à son neveu.
- Les Ursulines nous envoyèrent saluer par M. de Vignar, et n'envoyèrent rien autres chose; je donnai à M. Vignar un pain de bougie et une Bible que m'avait donnée Mme Mance.
- M. le gouverneur envoya une escouade de soldats au bout du pont nous saluer avec une décharge de leur arquebuse, et de plus six flacons de vin, dont deux étaient de vin d'Espagne.

On ne peut lire sans sourire cette naïve énumération d'échanges de cadeaux et cette note trahissant un peu de désappointement: «Les Ursulines ne donnèrent rien».

Tiré de :

<http://histoire-du-quebec.ca/noel-en-nouvelle-france/>